

## **Rapport du Deborah Ummel Assemblée des délégué-e-s de l'UNES du 12/13 avril 2008 à Bâle**

### **1. Tâches**

Comme co-présidente, j'étais responsable de la SoKo et de la CoFi. En ce qui concerne les liens avec les sections, je me suis concentrée sur la Romandie.

### **2. Thèmes**

#### *Une journée nationale sur les bourses d'études*

Suite aux Assises sur les bourses d'études organisée le 8 février à Berne, il a fallu lancer toute une réflexion sur la poursuite du dossier. Tout d'abord, en collaboration avec la SoKo, le bureau a lancé une journée nationale sur les bourses d'études qui s'est déroulée le 31 mai 2007 sur les sites des hautes écoles de la plupart des sections. L'idée était alors de distribuer des brochures "Pourquoi des bourses d'études?" rédigées par la SoKo, d'une part pour sensibiliser les étudiant-e-s à la problématique des aides à la formation. D'autre part, nous souhaitons, par le biais de cette action nationale, avoir un écho médiatique...

Plusieurs points positifs ont pu être dégagés de cet événement. Tout d'abord, un nombre important de sections ont participé à l'action, ce qui est encourageant. Contrairement à la pétition lancée en 2005 par la SoKo, lorsqu'un événement est bien organisé par le bureau et une commission, cela peut fonctionner. Cependant, il faut mentionner que cela demande beaucoup d'énergie de la part du bureau ! Autre point positif, sur la plupart des campus, les brochures et flyers ont rencontré un intérêt important de la part des étudiant-e-s. Ce travail de sensibilisation de la base est donc important, et il serait intéressant de réfléchir à la manière de poursuivre ces expériences.

Par contre, on peut relever un écho quasi inexistant dans les médias (à part un article dans La Liberté - Fribourg). Le problème, c'est que le communiqué de presse a été envoyé aux médias depuis l'UNES. Il aurait peut-être été plus judicieux que les sections envoient elles-mêmes le communiqué de presse à leurs listes de diffusion habituelle...

#### *Un projet de loi fédérale sur les bourses d'études*

À la fin du printemps, voyant que les différentes options d'harmonisation des bourses d'études n'avaient pas été prises au Parlement, le bureau de l'UNES a décidé de mettre en place un groupe de travail pour rédiger un projet de loi sur les aides à la formation. Durant tout l'été, le groupe de travail s'est réuni et a travaillé d'arrache-pied afin de pouvoir présenter un projet réalisable au début du mois d'octobre. En effet, le projet se base sur les bases légales existantes, constitution, code civil, etc. En outre, il propose une harmonisation tout en conservant les organes existant, ceci dans le but de limiter les coûts administratifs.

Un large écho médiatique a suivi la conférence de presse de l'UNES du 9 octobre 2007 : de nombreux articles dans les journaux romands, alémaniques, des interviews radios dans les trois langues nationales, et même un interview télé !! En outre, les institutions et les différents interlocuteurs consultés ont semblaient réellement positivement surpris du travail entrepris par l'UNES.

Afin de donner une suite au projet, l'UNES a organisé le 29 novembre une table ronde avec les partis politiques, de manière à essayer de toucher les parlementaires, de leur faire prendre conscience une fois de plus de l'importance du dossier, et finalement, d'espérer que le projet puisse passer dans les rouages du parlement.

Toujours en lien avec ce dossier, je peux noter ma représentation à la conférence intercantonale des bourses d'études. Cette conférence regroupe les différentes personnes responsables des

offices cantonaux des bourses d'études. Réunie le 14 juin 2007 à Soleure, la conférence a notamment abordé le concordat de la conférence des directeurs de l'instruction publique (CDIP) sur l'harmonisation des bourses d'études.

A l'issue de la table ronde du 29 novembre 2007, où seul-e-s quelques parlementaires socialistes étaient présent-e-s, il est difficile de savoir quelle suite donner à notre projet de loi.

Cependant, différentes pistes stratégiques ont été évoquées, je les ai résumées dans la note de séance de ladite table ronde, qui est disponible auprès du secrétariat.

### **Commission des finances**

Au-delà de ma participation à la majorité des séances de la commission des finances de l'UNES, j'exerce dans cette commission également la présidence, ce qui implique la tâche supplémentaire d'envoyer les convocations, de fixer les ordres du jour et de diriger les séances.

La commission des finances a hérité de plusieurs mandats pendant cette année 2007. Tout d'abord, il s'agissait de proposer une modification du règlement des finances. Cette proposition a pu être discutée au comité du 14 novembre, et la commission devra reprendre ses travaux en tenant compte des remarques formulées à cet égard. Cette discussion a eu lieu lors de la séance de la CoFi du 28 novembre et il semble que, notamment avec la représentation changeante des sections, il ne soit pas simple de trouver une solution viable, autant pour l'UNES que pour les finances des différentes sections constituantes de l'UNES.

Par ailleurs, après l'acceptation d'une charte éthique pour le sponsoring, la commission des finances doit également réfléchir à la mise sur pied d'un organe "indépendant" de la l'UNES, comme une formation par exemple, qui pourrait récolter des fonds que l'UNES pourrait utiliser par la suite.

Les différents dossiers de la commission des finances sont conséquents et relativement techniques, et il s'est avéré que les deux représentantes du bureau au sein de la commission ne disposaient pas des compétences requises pour la tâche. C'est un élément parmi d'autre qui a motivé le bureau de l'UNES à engager une secrétaire administrative pour reprendre les questions liées aux finances. Cette personne pourra donc être une aide précieuse pour les travaux prochains de la commission des finances.

### **- Assurance qualité et pool d'accréditation de l'UNES**

Une des grandes nouveautés de l'UNES en cette année 2007, c'est la réalisation du pool d'accréditation de l'UNES. Basée sur une expérience positive allemande, ce pool regroupe des étudiant-e-s issu-e-s des hautes écoles suisses. En effet, prenant enfin conscience du manque de la Suisse en matière de participation estudiantine, l'OAQ a signé avec l'UNES un contrat de collaboration pour la réalisation de ce pool.

Symboliquement, le pool d'accréditation de l'UNES a vu le jour le 5 octobre 2007, lors de la journée de réflexion sur l'assurance qualité interne et externe, qui s'est déroulée à l'Université de Berne. Une journée passionnante, qui a réuni de nombreuses personnalités helvétiques actives dans le domaine de l'assurance qualité, tout comme une palette tout aussi intéressantes d'expert-e-s venu-e-s de Suisse et d'Europe ! L'objectif de lancer la discussion sur cette facette de la participation estudiantine était un succès, ne reste plus qu'à poursuivre cette belle lancée !

En réalité, le pool d'accréditation existe en tant que tel depuis le 6 octobre 2007. C'est en effet à cette date qu'a eu lieu le premier séminaire de formation pour les 29 étudiant-e-s que compte actuellement le pool d'accréditation de l'UNES. Ces étudiant-e-s ont reçu une formation théorique et pratique sur les procédures d'assurances qualité et d'accréditation par différent-e-s professionnel-le-s de la thématique (voir programme de la journée) et ils et elles sont maintenant fin prêt-e-s pour les visites des universités qui se dérouleront au printemps 2008. Il s'agissait vraiment pour l'UNES de construire une nouvelle entité, avec un mode de fonctionnement et une organisation propre, ce qui a représenté un travail conséquent. Cependant, jusqu'à présent, il semble que le résultat soit positif et le bureau de l'UNES se réjouit de recevoir les avis des

étudiant-e-s qui auront participé aux visites des hautes écoles, afin de pouvoir encore améliorer la formation proposée aux étudiant-e-s du pool d'accréditation de l'UNES.

Pour poursuivre le développement du pool, le bureau a décidé d'organiser une nouvelle journée de « formation continue » le 16 février 2008.

Le matin du 16 février a eu lieu une présentation du point de vue d'une université et une discussion sur les standards complétés du point de vue étudiantin. Dès midi, la formation a porté spécifiquement sur les audits. A cette occasion, de nouvelles personnes ont pu se familiariser avec le sujet et le travail requis, ce qui ne peut qu'améliorer la base et la représentativité du pool. Nous devons continuer de travailler dans ce sens et tout mettre en oeuvre pour faire connaître ce pool.

### **3. Medias (avec les deux autres coprésident-e-s)**

Tout comme les autres membres du présidium de l'UNES, j'ai été régulièrement en contact avec les médias. Le plus souvent, j'étais la personne de contact pour la Romandie lors de l'envoi des communiqués de presse, cependant, dans certains cas particuliers, comme la problématique des bourses d'études, il m'est également arrivé à deux ou trois reprises, de faire des interviews en allemand pour la presse écrite.

### **4. Contacts avec les sections francophones**

Si j'ai été en contact très étroit avec la FAE durant l'entier de mon mandat, il a été plus difficile pour moi d'entrer en contact avec la FEN, malgré les propositions répétées de visites, de séances et les appels. On peut noter que la FEN a dû faire phase à des tâches importantes, notamment sur le dossier du logement, et qu'elle a dû revoir les attributions de son personnel, ce qui est clair, c'est qu'elle n'a presque pas été active à l'UNES pendant l'année 2007.

Des contacts ont également été pris avec diverses associations d'étudiant-e-s au sein de la HES SO, notamment lors de séances de la plate-forme des étudiant-e-s vaudois-es (PEV), mais aussi lors d'une séance planifiée en tant que telle pour discuter de cette thématique le 29 août à l'Université de Lausanne. Il est question de la signature d'une déclaration d'intention de création d'une faîtière pour la HES SO et de balbutiements de statuts... L'UNES propose un soutien pour cette entreprise difficile, puisqu'elle dispose notamment de l'expérience acquise par les associations d'étudiant-e-s alémaniques.

### **5. Divers**

Mon mandat s'est achevé à la fin du mois de décembre 2007 et personne n'a pu être élu à ma succession... C'est une situation particulièrement difficile pour les sections romandes, qui ne disposeront plus d'une personne interlocutrice pour la Romandie. Il est dans l'intérêt l'UNES toute entière d'avoir des personnes représentantes des différentes régions linguistiques de la Suisse, mais encore plus spécialement dans celui des sections romandes de disposer d'une personne de contact active. C'est la raison pour laquelle la recherche d'une personne disposant des compétences requises pour ce poste doit être une priorité pour les sections francophones de l'UNES.